Nations Unies A/HRC/25/L.57



Distr. limitée 27 mars 2014 Français Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-cinquième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Afrique du Sud, Algérie, Bahreïn*, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Koweït: amendement au projet de résolution A/HRC/25/L.18/Rev.1

25/...

Le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant

Quatrième alinéa du préambule

Remplacer réaffirmant par rappelant

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.



